



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Interrégionale de la Mer  
Nord Atlantique-Manche Ouest**

**ARRÊTÉ n° 161**

portant nomination des membres du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire

Le préfet de la région Pays de la Loire

- VU le code rural et de la pêche maritime, notamment son article R. 912-23 ;
- VU l'arrêté du préfet de la région Pays de la Loire n° 41/2021 du 5 octobre 2021 relatif à la composition et à la répartition des sièges au sein du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire ;
- VU le procès-verbal du 29 avril 2022 de proclamation des résultats du scrutin du 27 avril 2022 pour le renouvellement du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire ;
- VU le courrier électronique de l'organisation de producteurs « Les pêcheurs de Bretagne » en date du 9 mars 2022 ;
- VU le courrier du président de l'union du mareyage français en date du 21 mars 2022 ;
- VU le courrier du secrétaire général de la fédération des organisations de producteurs de la pêche artisanale en date du 28 mars 2022 ;
- VU le courrier électronique de l'organisation de producteurs de Vendée en date du 5 avril 2022 ;
- VU le courrier du président de la coopération maritime en date du 12 avril 2022 ;
- SUR proposition de la directrice interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1**

Sont nommées membres du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire les personnes suivantes :

**1. – Collège des chefs d'entreprise de pêche maritime et d'élevage marin**

Catégorie des chefs d'entreprise de pêche maritime embarqués	
TITULAIRES	SUPLÉANTS
MORICE Eric	LE ROUX Ludovic
LEGE Ludovic	CHAGNOLLEAU Jérémy
DELAVAUD Adrien	TARAUD Eric
BENETEAU David	PLESSIS Eddy
VALLEE Mickaël	GENDRON Philippe

BAUD Hervé	ROUSSEAU Jérémy
DANDIN Stéphane	TROCME Jordan
SORIN Clément	BLANCHARD Louis
FOUQUET Eric	LABORDE Benjamin
BARAULT Cyril	BESSEAU Yoann

<b>Catégorie des chefs d'entreprise de pêche maritime non embarqués</b>	
<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTS</b>
RIO Béatrice	JOURDAIN Jérôme
HUBE Emmanuel	RICHARD Dominique

<b>Catégorie des chefs d'entreprise de pêche maritime à pied et des entreprises de récolte de goémons sur le rivage</b>	
<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTS</b>
GALLAS Jean-Philippe	GRAVIER Christophe
HERY Christophe	EUZEN Bertrand

## **2. – Collège des équipages et des salariés des entreprise de pêche maritime et d'élevage marin**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTS</b>
JOUNEAU José	RAFIN Christian
CHARRIER Frédéric	FLOIRAC Bryan
HUGUET Gérard	LEGER Christopher
TARAUD Olivier	CHARUAU Nathan
LECORF Jean-Marie	BENETEAU Alex
JARNO Julien	MOREL Yannick
HEURTEL Arnaud	PEDRON Jean-Marie
RIGOLE Paul	LESONGEUR Thomas
GUEDON Charly	TOURANCHEAU Cédric
ROGER Frédéric	PABOIS Maxime
BUCHOUX Alain	LE ROUX Mathieu
AUDHEON Alexis	LE PAVEC Christophe

## **3. – Collège des coopératives maritimes**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTS</b>
MORIN Anthony	GAUTREAU Dominique
LE BREVELEC Jacques	COUILLON Sébastien
LE HUCHE Anthony	MURIENNE Jean-Jacques

#### 4. – Collège des organisations de producteurs

TITULAIRES	SUPLÉANTS
MAILLET Jérôme	CHAUVET Sébastien
CLOUTOUR Christian	BURGAUDEAU Alain
DEBEC Dominique	ROBERT Jean-Marie

#### ARTICLE 2

Participent également aux travaux du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire, avec voix consultative, en tant que représentants des entreprises de premier achat et de transformation de la filière des pêches maritimes et des élevages marins les personnes suivantes :

TITULAIRES	SUPLÉANTS
COLLACHOT Lionel	VIGNAUD Sébastien
BADOINOT Guillaume	SABOURAULT-GUITTON Diane

#### ARTICLE 3

L'arrêté du préfet de la région des Pays de la Loire n° 14/2017 du 17 février 2017 portant nomination des membres du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire est abrogé.

#### ARTICLE 4

Le secrétaire général pour les affaires régionales des Pays de la Loire et la directrice interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le **20 MAI 2022**

  
Le préfet  
Didier MARTIN

### Ampliations :

Ministère de la mer (DGAMPA – Service de la pêche maritime et de l'aquaculture durables – SS direction aquaculture et économie des pêches)

Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest (adjoints ; division pêche et aquaculture ; secrétariat : enregistrement, affichage)

Direction départementale des territoires et de la mer-délégation à la mer et au littoral de la Loire-Atlantique

Direction départementale des territoires et de la mer-délégation à la mer et au littoral de la Vendée  
Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire

Préfecture de la région Pays de la Loire (secrétariat général pour les affaires régionales, pôle politiques publiques)

Préfecture de la région Pays de la Loire (secrétariat général pour les affaires régionales, pôle modernisation et moyens, plateforme régionale administration, mutualisations et finances) pour publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire.